



## Elections législatives du 10 et 17 juin 2007

Tarbes, le 5 juin 2007

Madame Marie-Lise BROUEILH  
Président de l'ASPP 65  
AREDA  
16 rue du docteur Bergugnat  
65400 ARGELES-GAZOST

**Pierre FORGUES**  
Député des Hautes-Pyrénées  
Vice-Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées

Nos Réf. : FL-G3560

Madame la Présidente,

Votre courrier du 23 mai relatif à la biodiversité et l'introduction d'ours dans les Pyrénées a retenu toute mon attention.

Concernant l'introduction d'ours dans les Pyrénées, ma position n'a pas variée : je suis opposé à la poursuite de cette politique. En effet, « l'Ours des Pyrénées » est éteint (plus de femelle) et l'Ours Brun n'est pas une espèce menacée en Europe (plus de 40 000 sujets). Il n'y a donc aucune nécessité à implanter « l'Ours Slovène » dans le massif pyrénéen. C'est un gaspillage de l'argent public. De plus, cette implantation pénalise sérieusement les éleveurs de montagne qui pratique le pastoralisme. Ils peinent déjà à vivre décemment de leur dur travail. Il était inutile de leur rajouter une contrainte supplémentaire. Cette implantation a aussi peu de chance de réussir, le biotope d'origine de l'ours a changé et est aujourd'hui inadapté à celui-ci. Enfin, le Gouvernement n'a jamais pu assurer que la responsabilité des élus locaux (maires) en cas d'accident provoqué par un ours n'était pas engagée. Je suis donc défavorable à ces implantations et à leurs poursuites.

Depuis de nombreuses années, je suis un ardent défenseur du pastoralisme et de l'agriculture de montagne. En effet, ce type d'agriculture qui doit faire face à de nombreux handicaps pénalisants, est absolument nécessaire à nos territoires de montagne. Il participe à l'entretien de l'espace (et donc au maintien et au développement de la biodiversité) et au maintien des populations. Il est d'une importance économique considérable pour notre région (élevage et produits dérivés...). Je continuerai donc à défendre cette agriculture qui participe fortement au maintien de nos paysages, à la sauvegarde de notre environnement, tout comme je l'ai fait ces dernières années (par exemple avec la création d'une prime pour l'achat de matériels adaptés à la montagne attribuée par le Conseil Régional Midi-Pyrénées, la défense des commissions syndicales, aide au développement pour des produits de qualité du type Mouton de Barèges, Oignon de Trébons, Porc noir de Bigorre...).

Je partage votre position concernant la biodiversité des territoires de montagne qui doit comprendre l'ensemble du vivant, animal et végétal, c'est-à-dire aussi bien l'homme, ses troupeaux, la flore et les prairies de fauche et les estives. Sans l'homme et ses animaux, notre environnement et nos paysages ne seraient pas ce qu'ils sont actuellement. Il ne faut jamais l'oublier. C'est pourquoi, je suis tout à fait favorable pour que nos territoires de montagne soient représentés au « Grenelle de l'environnement ». Ils devront être représentés par les élus locaux mais aussi par des associations d'usagers de la montagne. Ce terme inclut et laisse une place de choix pour les associations défendant les populations qui vivent en zone de montagne et grâce à la montagne. Je ne manquerai pas d'insister pour que leurs représentants puissent participer au « Grenelle de l'environnement ».

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pierre FORGUES